

3.1 ECHE fundamental principles

<p>ECHE fundamental principles</p>
<p>Non-discrimination, transparency and inclusion</p> <p><i>Explain the measures taken in your institution to respect the principles of non-discrimination, transparency and inclusion of students and staff.</i></p> <p><i>Describe how your institution ensures full and equitable access to participants from all backgrounds, paying particular attention to the inclusion of those with fewer opportunities.</i></p> <p>Note: More information on the ECHE Charter principles can be found in the ECHE Guidelines.</p> <p>L'inclusion fait partie intégrante des valeurs des MFR, de la certification Qualiopi. La MFR de Montbrison est signataire de la Charte H+ Formation depuis 2014. H+ Formation est la démarche qualitative d'accueil en formation des personnes en situation de handicap créée par la Région Rhône-Alpes en partenariat avec l'Agefiph. Elle est proposée aux organismes de formation continue, aux centres de formation d'apprentis et aux organismes de formation sanitaire et sociale, sur l'ensemble du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il existe aujourd'hui plus de 300 structures référencées. Cette démarche s'articule autour de 4 grands axes:</p> <ul style="list-style-type: none"> * L'accueil des personnes en situation de handicap * L'accessibilité de l'organisme de formation * La pédagogie adaptée au handicap * Le lien Organisme de Formation / Employeur <p>La démarche H+ Formation au sein de la MFR de Montbrison:</p> <p>Depuis 2014, la MFR de Montbrison a fait évoluer son fonctionnement et ses pratiques afin d'accueillir et de permettre de s'adapter au mieux aux jeunes en situation de handicap, et principalement aux jeunes présentant des troubles de l'apprentissage (notamment troubles « dys »). Toute l'équipe a à cœur de pouvoir accompagner au mieux chaque jeune en fonction de ses besoins spécifiques et de lui permettre de s'épanouir au mieux dans sa formation. La communication avec les familles est essentielle, et ce, dès le début de la procédure de recrutement. L'accompagnement se met en place avant, pendant et même après la formation si cela est nécessaire.</p> <p>Les référents H+ Formation</p> <p>La démarche H+ Formation est coordonnée au sein de la MFR grâce à 2 référentes:</p> <p>Une référente H+, formée en 2014 (Mme SCHEIDER Isabelle)</p> <p>Une référente relais, formée en 2020 (Mme LE DU Carine)</p> <p>Les référentes accompagnent la mise en œuvre de la démarche H+ Formation au sein de l'établissement et assurent le suivi des jeunes en situation de handicap. Elles conseillent et orientent si besoin vers des partenaires pour que la formation se déroule dans les meilleures conditions possibles. Deux AESH sont disponibles pour les jeunes en besoin de soutien scolaire.</p> <p>Le stage de mobilité est inscrit dans la stratégie de formation donc tout jeune en MFR réalise au moins une mobilité européenne (voyage d'études, stage collectif ou stage individuel) dans son parcours de formation.</p> <p>C'est le cas pour les nombreux jeunes accueillis en MFR, ayant moins d'opportunités, pour la plupart boursiers, issus du milieu rural (certains en ZRR), peu enclins à la mobilité, éloignés de la dimension de citoyenneté européenne ou pour les jeunes en situation de handicap.</p>
<p>ECTS credits (n/a for Topic 1)</p> <p><i>Explain your institution's methodology for allocating ECTS credits to different courses. If are not yet using the ECTS credit system, please explain why this is the case.</i></p> <p>Note: More information on ECTS can be found in the ECTS Users' Guide.</p> <p>Actuellement, le BTS à la MFR n'est pas découpé en ECTS. Selon le décret DGER 2007-946 du 15/05/2007, 120 ECTS sont accordés au BTS, diplôme de l'Enseignement Supérieur (cycle court), avec 60 ECTS délivrés en 1ère année et 60 ECTS délivrés en 2ème année. L'examen final ne permet pas la semestrialisation et le découpage des 120 ECTS dans l'obtention du BTS mais la MFR fournit au candidat le crédit de 120 ECTS à l'obtention du diplôme. Un supplément au diplôme sera une valorisation du diplôme.</p> <p>Ainsi, dès leur retour de stage, les jeunes devront rédiger un rapport de stage leur permettant d'analyser les pratiques et avoir un regard réflexif sur leurs apprentissages, le 2ème test OLS pour mesurer la progression, des enquêtes en ligne post mobilité pour mesurer les progrès notamment les compétences transversales et le rapport du participant vont dans ce sens. L'équipe pédagogique met</p>

en place des séances de débriefing individualisées avec les étudiants.

Suite à l'attestation de stage et à l'évaluation par compétence renseignée par le tuteur, l'étudiant doit réaliser un dossier qu'il devra soutenir lors d'un oral en présence d'un jury.

La note rédigée et présentée oralement par l'étudiant doit démontrer que celui-ci est capable:

- d'analyser le cadre du travail et son contexte culturel à l'étranger
- de comparer les pratiques professionnelles du marché domestique et étranger
- d'expliquer les efforts d'adaptation déployés lors du stage.
- d'être capable de faire un bilan de son expérience

Les étudiants pourront se constituer un passeport Européen Europass présentant leurs compétences et qualifications acquises lors de leur stage et ainsi favoriser leur mobilité géographique et professionnelle.

Le BTS sera prochainement rénové, avec possibilité de découpage en ECTS et la semestrialisation.

La MFR choisira cette possibilité et pourra alors permettre à ses étudiants de valider plusieurs ECTS dans le cadre de cette mobilité.

La MFR se rapprochera de son ministère de tutelle pour prendre connaissance des modalités de reconnaissance par les ECTS et s'inspirera des bonnes pratiques des établissements supérieurs déjà expérimentés.

European Student Card and Erasmus+ App

Explain the measures to implement the European Student Card Initiative and promote the Erasmus+ mobile App to students.

Please refer to the timeline for the European Student Card Initiative on the [Europa website](#).

Pour une meilleure gestion de la mobilité numérique, notre établissement se devra de fournir les renseignements au Registre numérique des cartes étudiantes européennes (ESC-R) afin de concrétiser cette carte européenne d'étudiants. Nous inciterons nos étudiants à utiliser l'application Erasmus+ Mobile app afin qu'ils puissent être au fait des dernières informations sur le programme Erasmus et qu'ils puissent être aidés lors de leur mobilité.

Une coopération virtuelle avec les tuteurs européens/internationaux se fera en amont pour la recherche de stage puis le placement des jeunes et adultes via le téléphone, mail, Visio.

Lors de la mobilité, la communication s'effectuera via les réseaux sociaux, Visio, mail, téléphone.

Dans le cadre de la réciprocité des échanges, avant la mobilité physique, sera mise en œuvre la mobilité virtuelle (via la Visio/ETwinning) pour faire connaissance, appréhender le contexte, travailler sur une thématique commune. Une entrevue en Visio avec les services du Consulat du pays étranger concerné, telle qu'on le pratique actuellement en Erasmus avec les filières Bac Pro pourra être mis en place.

Les plateformes européennes leurs outils et leur application seront utilisés afin de développer les compétences numériques des jeunes et des adultes.

Environmentally friendly practices

Explain how your institution will implement and promote environmentally friendly practices in the context of Erasmus+ programme activities.

La MFR de Montbrison a obtenu le label E3D le 30 Août 2021. S'appuyant sur des approches transversales, la démarche « **E3D** » (**École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable**) intègre les enseignements, ainsi que la diversité de projets possibles permettant de vivre l'établissement comme un lieu d'apprentissage global du développement durable. Dans la dynamique de généralisation de l'éducation au développement durable, la labellisation « E3D » est attribuée aux établissements d'enseignement scolaire qui entrent dans une démarche globale de développement durable.

Le label « E3D » permet d'associer toutes les parties prenantes de l'établissement (administration, enseignants, personnel, élèves, parents d'élèves) et les partenaires engagés dans la démarche, notamment les collectivités territoriales (mise en place d'Eco délégués dans toutes les classes).

Le développement durable et l'éco-responsabilité sont mis en œuvre dans les MFR à travers:

- les ressources humaines: les salariés sont en CDI, très souvent à temps plein, et se professionnalisent régulièrement (stages, journées de formation, formation pédagogique en deux ans, accès à des formations diplômantes en Master 2, formation SST, plusieurs référents)
- les partenariats avec les organismes d'accueil qui sont organisés de manière pérenne
- le déroulement et le contenu transversal des formations, notamment celles du Ministère de l'Agriculture: matériels et techniques respectueux de l'environnement, gestion et tri des déchets, en self/restauration comme dans les classes et les bureaux
- les actions menées : sensibilisation des publics et des personnels, utilisation d'une voiture électrique et d'un vélo électrique pour faire les visites de stage, hébergement collectif (notamment lors de la mobilité, en auberge de jeunesse, en famille), gestion des déchets et recyclage, maîtrise énergétique,